

Conférence constitutive de l'Association des parlementaires des pays membres de la Commission de l'Océan Indien

Discours de S.E.M. Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI

4 mai 2016, Maurice

Honorable Madame la présidente de l'Assemblée nationale de
Maurice,

Honorables, Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

J'ai beaucoup de plaisir à me retrouver parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cette conférence qui consacrera la relance effective de l'Association des parlementaires des pays membres de la Commission de l'Océan Indien (AP-COI).

Vous me permettrez de remercier chaleureusement l'Honorable Maya Hanoomanjee, présidente de l'Assemblée nationale de Maurice, qui, avec son équipe, s'est activement et personnellement engagée dans la relance de l'AP-COI. Comme vous, Madame la présidente, je suis convaincu que l'AP-COI sera une instance utile au dialogue politique entre nos pays ainsi qu'à l'approfondissement de la culture démocratique dans l'Indianocéanie.

Mesdames, Messieurs,

Peut-être est-il utile de faire un bref retour à l'histoire. L'idée d'une association des parlementaires des pays membres de la COI remonte à 1997. C'est en effet sur une décision du 13^{ème} Conseil des ministres de la COI qu'une première rencontre a été organisée au Secrétariat général de notre organisation. Depuis cette date, les parlementaires de nos pays membres n'ont pas eu d'autre occasion de se réunir et de donner corps à cette association.

En 2005, les Seychelles se sont saisies du dossier et ont activement plaidé pour une réactivation de l'association des parlementaires de l'Indianocéanie. Mais faute de financement et compte tenu des crises politiques qui ont touché certains de nos pays membres, il n'a pas été possible de donner suite à cette volonté politique.

C'est sur mandat de ses instances décisionnelles que le Secrétariat général a récemment cherché les voies et moyens de redonner vie à cette association. En novembre 2015, la COI a ainsi réuni une vingtaine de parlementaires des Comores, de Madagascar et de Maurice pour préparer la relance de l'Association.

Votre conférence des deux prochains jours est donc cruciale : vous aurez à examiner et adopter une charte constitutive, une déclaration ainsi qu'un plan de travail. Ces documents, qui sont le fruit des consultations de novembre dernier, constitueront le socle de l'AP-COI. Ils permettront d'assurer la pérennité de l'association et de définir son rôle en tant qu'instrument de coopération régionale pour la promotion de la bonne gouvernance et de l'Etat de droit ainsi que pour la consolidation des institutions démocratiques de nos pays membres.

Mesdames, Messieurs les parlementaires,

Pour la COI, la relance effective de l'AP-COI est d'autant plus importante que nous souhaitons l'impliquer pleinement dans nos activités diplomatiques et politiques en lien avec la paix et la stabilité politique. La COI compte en effet soumettre un programme « paix et stabilité » à l'Union européenne pour financement dans le cadre du 11^{ème} Fonds européen de développement. De mon point de vue, l'association des parlementaires pourrait ainsi devenir un partenaire clé de ce programme.

Je citerai un exemple : l'observation des élections est un exercice utile d'évaluation par les pairs qui permet de confirmer la validité démocratique d'un scrutin. Pour les élections présidentielles aux Seychelles, en décembre 2015, et aux Comores en février et avril derniers, la COI a mobilisé des femmes parlementaires et anciennes parlementaires de la plateforme « femme en politique ».

A l'avenir, votre association bénéficierait d'une légitimité démocratique incontestable pour former les équipes d'observateurs de la COI en Indianocéanie. Elle pourrait même élargir le mandat de cette activité en intégrant des consultations régulières avec les institutions démocratiques et notamment celles impliquées dans la préparation des scrutins nationaux.

Mesdames, Messieurs,

En nous réunissant à Maurice ces trois jours, nous faisons beaucoup plus que de donner suite à un mandat des instances de la COI. Notre ambition est de créer des liens étroits entre les représentants de la souveraineté nationale de chacun de nos Etats. Avec votre association, vous donnerez une nouvelle dimension au dialogue politique régional, vous contribuerez aussi, je le crois, à faire de l'Indianocéanie une région de démocratie et de stabilité.

Je vous remercie.